

plus tôt et nous fasse connaître ses projets pour rétablir de l'ordre, pas du désordre ni une dictature économique ou gouvernementale dans le cas des ouvriers.

Non. Mais que le gouvernement nous présente ses bills pour que nous les étudions. Nous avons été convoqués pour cela; il est clair que nous frôlerons plus sur les détails de l'inflation en même temps que nous discuterons les bills parce que ces bills s'y rattachent directement.

Mais, monsieur l'Orateur, pour permettre au gouvernement de présenter ses bills, et pour que nous puissions les étudier à la lumière des faits, à ce moment-là, nous pourrions discuter et nous étendre beaucoup plus sur les détails, sur les précisions ou sur les suggestions du gouvernement actuel.

Monsieur l'Orateur, en terminant je dis que nous allons permettre au gouvernement de présenter sa législation le plus tôt possible. Cela ne veut pas dire que nous allons voter les yeux fermés sur les propositions gouvernementales, non, mais cela veut dire que nous avons hâte que cette grève du rail arrive à un terme, arrive à une solution, parce que, actuellement, ce ne sont pas surtout les dirigeants du National-Canadien et du Pacifique-Canadien et non pas non plus les chefs unionistes dans le Canada qui payent pour cette grève: ce sont les grévistes, ce sont les cheminots eux-mêmes, ce sont les pauvres cultivateurs qui sont aux prises avec les produits qui ne se vendent pas présentement parce qu'il n'y a pas de moyens de transport.

Bien, monsieur l'Orateur, nous souhaitons que cette grève prenne fin le plus tôt possible et c'est pourquoi nous avons hâte que le gouvernement présente sa législation afin que nous l'étudions et que nous en arrivions à des résultats salutaires pour l'ensemble de l'économie canadienne.

[Traduction]

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, on nous a convoqués pour régler une situation d'urgence nationale qui a pris la forme d'une grève nationale, mais ceci cache une situation beaucoup plus urgente qui a trait à l'ensemble de l'économie, à toute l'exploitation de nos chemins de fer et de notre système de transport. Toutefois, ce serait une perte de temps de ne pas aborder tout de suite le premier problème. Chaque jour de grève des chemins de fer augmente le fardeau de l'économie et les inconvénients qu'éprouvent d'innombrables innocents dont le gagne-pain dépend de transports sûrs. Les trains doivent rouler de nouveau et le Parlement devrait connaître sur-le-champ quelles mesures le gouvernement compte prendre pour régler la grève et les problèmes à longue échéance qui sont sous-jacents.

[M. Caouette.]

• (3.30 p.m.)

Malheureusement, il y en a d'autres qui ressentent les effets de la grève. Il y a les voyageurs, les producteurs de fruits, les cultivateurs, les hommes d'affaires, les étudiants, les citoyens de nos deux provinces insulaires et tout le pays. Il a fallu convoquer le Parlement. Par-dessus tout, cette grève touche durement les personnes qui ont des revenus fixes et qui ne peuvent pas défendre leurs intérêts.

A mon avis, nul ne peut être tenu seul responsable du malaise ouvrier au Canada. Si l'on veut plus d'argent et si l'on a moins le sens de ses responsabilités envers ses compatriotes, cela tient à la publicité qui insiste sur l'insatisfaction pour pousser les ventes, aux dirigeants syndicaux qui ne connaissent aucun autre moyen de garder leurs emplois que d'offrir à leurs hommes des salaires plus élevés et des avantages marginaux, au patronat qui a fait grand état des merveilles de l'automatisation pour accroître la productivité et enfin à un gouvernement socialisant qui a fait valoir l'idée que les programmes de l'État devraient répondre à tous les besoins sociaux de la population.

En pareil cas, il n'est pas surprenant que ni le salariat, ni le patronat soient prêts à prendre la mesure réaliste, mais se tournent vers le gouvernement pour que ce dernier prenne pour eux la dure décision. Le gouvernement a fait face à une décision de ce genre le printemps dernier pendant la grève des débardeurs du Québec et la menace de grève des travailleurs de la voie maritime. Le gouvernement a fait une erreur et nous nous réunissons en session d'urgence pour en payer le prix. L'arbitrage obligatoire répugne aux syndicats, mais lorsque leur représentant reconnaît devant un tribunal d'arbitrage qu'il ne saurait y avoir de règlement sans l'intervention du gouvernement quelle autre solution reste-t-il? Indépendamment de ce qui s'est produit dans le passé, quelles que soient les faiblesses des mesures prises par le gouvernement, celui-ci doit adopter une ligne de conduite sévère à l'heure actuelle et faire appel aux Canadiens sérieux pour qu'ils l'appuient.

On nous a demandé d'étudier une mesure législative et nous voulons voir cette mesure. Nous vous assurons de notre collaboration au cours de cette étude, parce qu'il faut tenir compte de l'intérêt public. Selon nous, si le Parlement avait été convoqué avant le début de la grève, nous aurions fait preuve d'injustice envers les syndicats de cheminots et leurs membres. De plus, cette mesure aurait été contraire au droit fondamental de la convention collective et au droit de grève. Ce fait prend beaucoup d'importance, étant donné que jusqu'ici les dirigeants syndicaux s'en